

# Lettre de Michèle RIVASI

Députée européenne Europe Écologie-les Verts du grand Sud-Est

HORS  
SÉRIE

printemps 2011

## SORTIR DU NUCLEAIRE

éDITO

**AU LENDEMAIN  
DE LA CATASTROPHE  
DE FUKUSHIMA, AU JAPON,  
ET 25 ANS APRÈS TCHERNOBYL**

Le déni sur le danger du nucléaire n'est plus possible.

Plusieurs pays européens ont d'ailleurs réagi comme il se doit en décrétant un moratoire et une sortie programmée du nucléaire.

La France, fortement dépendante à l'atome, semble encore enlisée par l'emprise du lobby nucléaire et le joug idéologique et économique de la toute puissance atomique.

L'opacité, le secret et le mensonge d'État sont les mots clés de l'industrie nucléaire en France. Les écologistes réclament, depuis des décennies, un grand débat public sur les choix énergétiques, de la transparence et un référendum pour que les citoyens, une fois éclairés, s'approprient le sujet et disent clairement si oui ou non ils souhaitent sortir du nucléaire.

La transition énergétique est pour nous une nécessité. Elle doit s'appuyer sur la chasse au gaspillage, l'isolation thermique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

L'échéance présidentielle de 2012 doit permettre de mettre cette question du nucléaire au cœur de la campagne.

**Nous organisons le 21 mai à Paris les États généraux du Nucléaire auxquels seront conviés nos partenaires politiques potentiels (PS, PCF, PG) d'un gouvernement d'alternative à la droite.**

Les leçons de Fukushima n'ont pas encore provoqué de propositions claires de la part du Parlement européen, notamment en ce qui concerne la sûreté nucléaire. Par ailleurs, la question du traitement des déchets, cadeau empoisonné laissé aux générations futures, reste d'une actualité brûlante.

**TOUJOURS PLUS ?  
OU VIVRE MIEUX ?**

Il est possible demain de sortir du culte nucléaire fondé sur le scientisme et le productivisme et le mythe du "toujours plus" que nous voulons remplacer par le projet collectif du "vivre mieux".

C'est ce choix de civilisation que nous faisons à Europe Écologie les Verts.

**Michèle RIVASI**



## LE PARLEMENT EUROPÉEN NE TIRE PAS ENCORE TOUTES LES LEÇONS DE FUKUSHIMA

Le Parlement européen n'a pas réussi, lors de sa session plénière du mois d'avril, à se mettre d'accord sur les leçons à tirer de l'accident nucléaire au Japon pour la sûreté nucléaire en Europe. Le groupe des Verts, ainsi qu'une majorité de parlementaires, s'est opposé au texte final, qui n'appelle pas clairement à une sortie progressive de l'énergie nucléaire, seule solution à long terme pour une meilleure sûreté des centrales.

*YANNICK JADOT, eurodéputé français Europe Écologie les Verts et membre de la commission chargée des questions énergétiques, a déclaré :*

« Comme de plus en plus de parlementaires européens, nous pensons que la sortie progressive du nucléaire s'impose en France et en Europe. Parce que le risque est trop impor-

tant, mais aussi parce que sortir du nucléaire est gagnant pour l'emploi, l'industrie et notre indépendance énergétique. Il existe une multitude de scénarios montrant comment l'Europe peut avoir une économie basée à 100 % sur les énergies renouvelables pour 2050, si les bonnes décisions politiques sont prises. »

*MICHÈLE RIVASI, députée européenne Europe Écologie les Verts, ajoute :*

« Le groupe des Verts a été un acteur clé de cette résolution : nous avons fait de nombreuses propositions constructives pour renforcer la sévérité et la transparence des tests de résistance (stress tests) des centrales nucléaires décidés par la Commission européenne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avions initiale-



ment co-signé cette résolution : tirer les leçons de cet accident et renforcer la maîtrise des risques multi-facteurs. Nous avons aussi voulu renforcer la transparence de la communication des retombées radioactives en cas d'accident nucléaire qui fait cruellement défaut. Pour autant, nous restons fermement convaincus que des stress tests obligatoires – sous la supervision d'acteurs indépendants – ne sont pas suffisants par rapport à l'enjeu des risques multiples et non-maîtrisables que nous fait courir le nucléaire. Concernant le vote en faveur d'un moratoire sur la construction de nouvelles centrales, je suis convaincue que c'était un premier déclencheur nécessaire à la sortie du nucléaire. »

## SCANDALE FRANÇAIS sur les tests de résistance proposés par l'Union européenne

« Il y aura un avant et un après Fukushima », c'est ce que répètent en chœur tant les experts que les autorités nationales, et pourtant rien ne va changer concrètement. Alors que la Commission européenne souhaitait imposer des tests de résistances au parc nucléaire européen, finalement ce seront les autorités nationales de régulation qui dicteront en dernier lieu les modalités de ces tests. Encore une fois, la France fait partie des pays cherchant à limiter au maximum l'impact de ces tests visant à contrôler la sécurité des centrales.

Les eurodéputés Europe Écologie les Verts s'indignent de l'attitude de la France, et remarquent qu'elle continue à jouer le même jeu qu'après la catastrophe de Tchernobyl.

Pour preuve, les deux eurodéputés citent un courrier ministériel datant du 5 juin 1986, où Alain Madelin – alors ministre de l'Industrie – écrivait une lettre au ministre des Affaires Étrangères. Alors que la Commission envisageait déjà à l'époque de définir des critères objectifs de sécurité pour les centrales nucléaires, la France avait la même attitude préten-

tieuse et cynique, et s'entêtait dans la défense du crédo nucléaire sans tirer les conséquences de la catastrophe alors en cours.

Pour les eurodéputés EELV, cette attitude doit cesser. De quoi le Président Sarkozy a-t-il donc si peur ? Que nos centrales se montrent défaillantes ? Les tests de résistance ne seront finalement qu'un simple exercice de communication orchestré par les autorités nationales, qui semblent définitivement plus se préoccuper d'intérêts dits "supérieurs" à la protection des citoyens. C'est inadmissible de défendre une telle ligne alors que des risques européens existent bel et bien. Le risque nucléaire, transfrontière, appelle à dépasser la souveraineté nationale au sein de l'UE : ces tests doivent absolument être effectués par des experts indépendants provenant de pays tiers, avec des critères objectifs tels que pour le risque terroriste et de crash aérien.

Tant les autorités britanniques que françaises cherchent à vider le cahier des charges des critères de risque les plus dangereux, c'est un scandale !

*Extraits de la lettre du 5 juin 1986 d'Alain Madelin au ministre des Affaires Étrangères*

« Des normes communautaires n'apporteraient aucune amélioration à la sûreté nucléaire »

« Les modifications que [des critères communautaires] risqueraient d'entraîner sur les centrales françaises, sans garantir une amélioration de la sûreté, seraient d'un coût économique considérable »

« [La Commission] remet en cause le traité Euratom, et confère au traité CEE des compétences dans le domaine nucléaire. Elle va, elle-aussi, à l'encontre de la politique française depuis plus de 20 ans et menace à terme nos intérêts. L'importance du domaine nucléaire en France justifie que nous continuions à exiger la séparation juridique des traités Euratom et CEE »

« [...] la France occupe donc une place à part dans le nucléaire européen. Elle est, de ce fait, souvent conduite à défendre un point de vue différent de celui de ses partenaires et de la Commission. Son isolement éventuel ne saurait, seul, justifier des concessions qui s'avèreraient lourdes de conséquences pour notre industrie nucléaire ».



## POUR LA FIN DU RISQUE NUCLÉAIRE À CADARACHE ET UNE ÉCO-RECONVERSION EN PÔLE DE RECHERCHE SUR LES ALTERNATIVES ÉNERGÉTIQUES

Le centre de Cadarache compte 21 installations nucléaires de base (INB) et 50 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) dont 30 à caractère nucléaire.

Cadarache est situé sur la faille de la moyenne Durance (la plus active de France) et à la lisière d'une autre (celle de la Trévaresse qui a produit le plus grave séisme enregistré en France – celui de Lambesc en 1909 de magnitude 6,2).

Un grand nombre d'installations nucléaires contenant uranium et plutonium ne sont pas aux normes anti-sismiques et cela coûte trop cher de les mettre aux normes de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN).

**À ce jour, seules 3 installations sont conformes aux normes sismiques : le réacteur PHEBUS, les laboratoires LECA STAR et l'installation CEDRA.**

### Par contre, de fortes inquiétudes concernent plusieurs sites

- le parc d'entreposage de déchets radioactifs INB 56 qui contient plusieurs milliers de m<sup>3</sup> de déchets radioactifs dont 3 960 fûts de boue contaminée au plutonium, 6 fosses renfermant plutonium et uranium pyrophorique et 5 tranchées en pleine terre renfermant des déchets contaminés en partie par du plutonium (cf. rapport 2008 de l'ASN).

## POUR LA FERMETURE DU TRICASTIN !

MICHÈLE RIVASI demande, suite à la catastrophe de Fukushima, la fermeture de la centrale nucléaire EDF de Tricastin située à Pierrelatte.

En effet, « cette centrale est exposée à deux risques importants. Un risque sismique mais aussi un risque d'inondation par rupture de barrage hydro-électrique. Aussi, comme pour le Japon, la Drôme peut très bien être un jour confrontée à un tremblement de terre d'une magnitude supérieure à celle prévue par les normes originnelles.»

J'ai interpellé les membres de la CLI du Tricastin lors d'une réunion exceptionnelle. J'estime que le site du Tricastin cumule les risques avec une vieille centrale

et les installations d'Areva à proximité, ce qui pourrait, en cas de catastrophe, provoquer un effet domino.

Les risques de séismes et de ruptures de barrage existent réellement dans la vallée du Rhône, et c'est pour cette raison que je demande la fermeture de ce site.

Je demande également à ce que le site du Tricastin devienne un site expérimental où l'analyse des risques après les événements du Japon serait confiée à un comité d'experts indépendants internationaux. »

La fermeture de la centrale de Fessenheim est aussi une priorité pour l'eurodéputée.



- Le magasin de stockage d'uranium enrichi et de plutonium qui aurait dû être fermé depuis plus de 10 ans pour fragilité en cas de séisme. Ce site doit être remplacé par l'installation Magenta. Mais à quelle échéance ?

- L'installation STEDS INB 37 de traitement des effluents liquides radioactifs et des déchets solides qui n'a toujours pas fait l'objet de renforcements para-sismiques. Ce site doit fonctionner pendant encore au moins 10 ans.

- Le laboratoire de purification chimique INB 54 et l'ATP u INB 32 dont la fermeture demandée en 1995 par la direction de la sûreté des installations nucléaires n'a eu lieu qu'en 2003. Problème, le démantèlement n'a commencé qu'en 2009 de façon très partielle.

Ainsi, même si Cadarache n'a pas de réacteurs nucléaires, même s'il s'agit d'un centre de recherche expérimental, le risque nucléaire existe bel et bien

dans une zone à forte intensité sismique. En cas de séisme, les retombées radioactives et la dissémination du plutonium dans la nature pourraient avoir de tragiques conséquences sanitaires dans toute la Provence.

### Nous demandons la dénucléarisation du Centre de Cadarache et sa reconversion en pôle de recherche sur les économies d'énergie et les autres sources renouvelables (solaire, biomasse, éolien, géothermie...)

Les filières liées aux alternatives énergétiques manquent de recherche-développement en la matière et cette recherche pourrait permettre un éco-développement avec une production d'énergie plus décentralisée et génératrice de plus d'emplois que la filière nucléaire.

Il s'agit d'une mesure de sauvegarde de notre région et des générations futures.





# Scénario négaWatt

## une piste pour sortir du nucléaire

NégaWatt = une association d'experts et praticiens de l'énergie  
 = un "scénario" pour l'horizon énergétique 2050

L'association NégaWatt est à l'initiative d'un « Manifeste pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable » qui prend appui sur *Le Scénario négaWatt 2000-2050*.

Ce scénario négaWatt a été mis au point en 2003 puis actualisé aujourd'hui par un collège de 23 experts, la Compagnie des négaWatts. Le nouveau scénario sortira cet été.



Photo arch. A. Delhaye

**NÉGAWATT** considère que le modèle énergétique aujourd'hui dominant est fondé sur un dogme : les besoins augmentent toujours, il faut donc produire toujours plus pour pouvoir consommer toujours plus.

Parce que l'abondance apparente d'énergie a entraîné depuis des décennies une coupable insouciance, il n'est pas facile de jouer les Cassandre.

Pourtant, si nous continuons sur cette voie, la vraie crise est devant nous. Risques environnementaux et industriels majeurs, épuisement des réserves du sous-sol, exacerbation des tensions et des conflits internationaux, creusement des inégalités entre riches et pauvres : voilà l'avenir que nous préparons à nos enfants.

La démarche Négawatt permet tout à la fois d'intégrer la question de la sortie du nucléaire et le respect du "Facteur 4" (= division par 4 à horizon 2050 de nos émissions de gaz à effet de serre).

### TROIS NOTIONS FONDAMENTALES

**La sobriété énergétique** consiste à réduire les gaspillages. Par exemple, profiter au maximum de la lumière naturelle pour s'éclairer, bien régler la température du chauffage, privilégier les aliments de saison et produits localement, organiser intelligemment l'espace urbain.

**L'efficacité énergétique** vise à réduire les pertes thermiques lors du fonctionnement et de l'exploitation. Le potentiel d'amélioration de nos bâtiments, de nos moyens de transport et des appareils que nous utilisons est considérable. Il est possible de réduire de 2 à 5 fois nos consommations d'énergie et de matières premières, à l'aide de techniques déjà largement éprouvées, avec un "temps de retour sur investissement" économique souvent très raisonnable.

**Le développement des énergies renouvelables** par définition inépuisables, bien réparties et décentralisées, elles ont un faible impact sur notre environnement ; elles sont les seules qui permettent de répondre durablement à nos besoins en énergie sans épuiser notre planète.

Ces trois éléments sont complémentaires et indissociables : promouvoir l'un sans se soucier des autres n'a pas de sens.

### EN 2050, LA FRANCE DU SCÉNARIO NÉGAWATT

#### Électricité

Usage doublé tout en stabilisant la consommation.

#### Mobilité

Supérieure de 15 % par rapport à aujourd'hui, mais un doublement de la part des transports de voyageurs par bus ou rail.

La sobriété énergétique consiste à agir sur les besoins de mobilité : urbanisme (mesure effective sur le long terme), télé-travail et surtout co-voiturage. Le taux d'occupation des véhicules particuliers, actuellement en baisse, remonte à 1,75 passager-véhicule par une série de mesures en direction des entreprises et des usagers.

S'y ajoutent un recours accru aux transports collectifs, beaucoup moins énergivores que les véhicules particuliers, et un développement des modes de transport doux, le vélo et la marche.

#### Chaleur

Chaudage correct mais aussi bénéfice d'un service final supérieur à aujourd'hui, en terme de surface chauffée et de confort, avec une efficacité globale (kWh par m<sup>2</sup>) triplée pour le chauffage des locaux, et améliorée d'un tiers dans l'industrie.

### UN PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE PROFONDÉMENT RENOUVELÉ

Les "gisements de négaWatts" sont de loin notre premier gisement d'énergie, et représentent 64 % de la consommation tendancielle d'énergie primaire !

Les énergies renouvelables représentent 71 % de la production d'énergie primaire totale dans le scénario négaWatt 2006, diminuant ainsi très fortement notre dépendance actuelle vis-à-vis des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium).

Le scénario négawatt permet aussi de déconcentrer et de décentraliser la production d'énergie en créant de l'emploi non délocalisable permettant un développement local harmonieux.



# Contamination radioactive des aliments en cas d'accident nucléaire

## LES NORMES PROPOSÉES NE PROTÈGENT PAS LA SANTÉ DES POPULATIONS EUROPÉENNES

**“ Les valeurs proposées par la Commission européenne sont inadmissibles, supérieures, par exemple, à celles édictées au moment de Tchernobyl. ”**

dénonce l'eurodéputée française du Groupe des Verts/ALE MICHÈLE RIVASI suite à l'adoption ce matin en commission Industrie, Recherche et Énergie (ITRE) de la proposition de règlement du Conseil. Cette proposition fixe les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique.

Biologiste spécialiste de la radioprotection, MICHÈLE RIVASI a été à l'origine, en 1986, après l'accident de Tchernobyl, de la CRIIRAD, le premier laboratoire indépendant de mesures de la radioactivité en France.

**“ Les niveaux proposés par la Commission sont beaucoup trop importants. Consommer plus d'un mois certains aliments entraînerait dans ces conditions le dépassement de la**

dose des 1 millisievert/an, qui est la valeur limite à partir de laquelle le nombre des cancers augmente de façon inacceptable. Ces doses ne tiennent pas compte non plus des dernières études scientifiques montrant les effets sanitaires d'une contamination chronique par l'alimentation.

**“ Que se passe-t-il si vous consommez des aliments contaminés par la radioactivité ? Les doses s'accumulent.**

**“ Or, à partir de 20 becquerels par kilo, par exemple, les études disponibles montrent que les enfants présentent de sérieux problèmes cardiovasculaires et endocriniens. En n'en tenant pas compte, les maximales envisagées vont provoquer une augmentation inacceptable du nombre des cancers**

**“ La contamination radioactive des aliments est clairement un sujet de santé publique européenne. A l'occasion de cette révision, le Parlement européen a repris la main en demandant à être associé à la définition des normes et en privilégiant des experts de la**

santé publique et des consommateurs au lieu des experts Euratom pour l'évaluation des niveaux de contamination des aliments en cas d'accident nucléaires. Les députés ont envoyé aujourd'hui un signal fort. Espérons que la Commission européenne répondra favorablement.

**“ Le problème fondamental est que ce texte impose des niveaux applicables à l'ensemble de l'Europe. On facilite la circulation et les échanges commerciaux d'aliments radioactifs, au lieu de les bloquer aux frontières. Ce qui revient à disséminer et banaliser la contamination des aliments consommés par l'ensemble des populations.**

**“ C'est pour toutes ces raisons que le Groupe des Verts/ALE a voté contre, malgré les avancées institutionnelles obtenues. Je ne peux pas, en tant que scientifique et parlementaire, accepter des valeurs de contamination radioactive des aliments qui, en cas d'accident nucléaire, vont favoriser l'apparition de certains cancers et pénaliser les populations les plus sensibles. ”**

## DIRECTIVE DÉCHETS NUCLÉAIRES

### LA COMMISSION EUROPÉENNE VEUT ENTERRER LES INQUIÉTUDES NUCLÉAIRES À L'AIDE D'UNE NOUVELLE DIRECTIVE SUR LES DÉCHETS

Le Commissaire européen à l'Énergie, Günther Oettinger, a présenté aujourd'hui de nouvelles propositions en vue d'une directive sur la gestion des déchets nucléaires. Pour les eurodéputés Verts/ALE, certains aspects cruciaux ne sont pas pris en compte.

Le groupe Europe Écologie les Verts au Parlement européen a estimé que les propositions présentées aujourd'hui pour de nouvelles normes communautaires en matière de déchets nucléaires constituent un simple exercice de communication. Il s'agit de donner l'illusion que l'Union Européenne s'occupe de ces questions, que les problèmes causés par les déchets nucléaires peuvent être résolus. Il s'agit de procurer une légitimité de façade à la soi-disant "renaissance du nucléaire" que le lobby de l'atome promeut activement. Personne ne devrait tomber dans le panneau : les propositions de la Commission ne répondent pas aux inquiétudes des citoyens face à la dangerosité des déchets radioactifs. Ainsi, concernant la question cruciale de la définition des déchets nucléaires, la Commission laisse aux États-Membres une grande marge de liberté.

Ils pourront décider ce qui doit être considéré ou non comme déchets radioactifs, et ainsi mettre sous le tapis une large gamme de matériaux potentiellement dangereux (1).

Dans l'industrie nucléaire, l'opacité est permanente, la parole d'État est à peine contestable. Mais la Commission ne s'attaque pas à cela. La question du processus de décision et de la participation publique au débat sur la gestion des déchets radioactifs n'est pas traitée. La question de la responsabilité financière est également loin d'être résolue, alors que dans de nombreux États-Membres on ne sait toujours pas bien qui devra supporter le fardeau financier de la gestion des déchets nucléaires. Les coûts estimés continuent d'augmenter et ont même récemment doublé en France.

Aussi, au lieu de traiter ces questions, la Commission préfère donner l'impression que l'enfouissement des déchets radioactifs en profondeur est une option consensuelle.

### FACE AU RISQUE NUCLÉAIRE, QUEL RÔLE POUR LES RÉGIONS EUROPÉENNES ?

Les risques engendrés par les centrales nucléaires vieillissantes sont multiples. À l'occasion d'une conférence de presse, les eurodéputés Verts/ALE ont présenté leur position sur le débat organisé par le Parlement européen relatif aux « Leçons à tirer de l'accident nucléaire au Japon pour la sécurité nucléaire en Europe ». EELV a insisté sur l'urgence à mettre en œuvre une politique concertée et cohérente entre les régions et l'Union Européenne, afin que nous ne vivions pas un nouveau Fukushima, cette fois en Europe. La question de la fermeture des centrales présentes sur les territoires alsaciens, rhôdaniens et du Bade-Wurtemberg a été abordée.

Pourtant le débat est loin d'être clos : il n'y a pas de consensus technique ou politique sur les options de stockage définitif de ces déchets. Face à l'absence de solution satisfaisante pour gérer ces déchets dangereux, le fantasme de la "renaissance du nucléaire" en Europe est tout simplement irresponsable.

(1) Notamment, les combustibles nucléaires usés, pour lesquels les industries peuvent prétendre qu'un potentiel de retraitement existe, peuvent être exclus de ce cadre réglementaire. Cela signifierait que le Commissaire Oettinger ne respecterait pas ses propres promesses de bannir les exportations de déchets nucléaires (vers la Russie notamment). En outre, les déchets issus des mines d'uranium, mais aussi des activités militaires nucléaires et autres sources ne seront pas couverts par la directive.





Des policiers travaillent en combinaison dans le périmètre d'évacuation de 20 kilomètres défini autour de la centrale de Fukushima. Crédits photo : David Guttenfelder/AP



## L'OPACITE ET LE MENSONGE D'ÉTAT AU CŒUR DU SCANDALE NUCLÉAIRE NIPPON

La catastrophe japonaise a montré une désinformation et une opacité dans l'exposé de la situation digne de celles des autorités françaises lors de la catastrophe de Tchernobyl. Les populations locales ont été très mal et partiellement informées de ce qui se passe à Fukushima ; les liquidateurs n'ont aucun contact avec leurs familles. De plus, les autorités ont sûrement trop attendues pour délivrer aux populations riveraines des sites contaminés de l'iode de potassium.

## LA CATASTROPHE DE FUKUSHIMA ET SES RISQUES SANITAIRES

**Les effets de la radioactivité sur les êtres vivants dépendent des doses reçues, mesurées en Sv (Sievert)**

- à partir de 1 Sievert (ou 1 000 milliSv), les personnes sont malades dans les heures et les jours qui suivent. Elles souffrent de vomissements, maux de tête, diarrhées, puis diarrhées sanglantes, puis elles perdent leur capacité de défense, en particulier contre les microbes.
- à partir de 5 Sv, une personne sur deux va mourir rapidement
- à partir de 10 Sv, 100 % des personnes vont mourir

### Les fortes doses reçues par les "liquidateurs"

Les informations concernant les travailleurs de la centrale de Fukushima sont extrêmement inquiétantes : pour certains, ils reçoivent ces fortes doses en une ou deux heures. C'est pourquoi l'attitude de ces travailleurs a été qualifiée d'héroïque par le président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire française (ASN). Beaucoup ont déjà reçu des doses mortelles. Il faudra envoyer de très nombreuses personnes successivement sur le site car elles ne peuvent rester que très peu de temps sur les parties les plus exposées.

### Les faibles doses

Le problème des faibles doses est très différent. Les faibles doses augmentent le nombre de cancers dans la population dans les dizaines d'années qui suivent une irradiation et peuvent se manifester pendant au moins 40 ans. Par ailleurs elles déclenchent des anomalies génétiques, qui pourront n'apparaître qu'après plusieurs générations.

Une part significative de la population japonaise est aujourd'hui concernée par le dépassement de ces doses.

Mais il faut savoir que les connaissances scientifiques internationales admettent aujourd'hui qu'il n'y a pas de seuil de toxicité au-dessous duquel le risque serait nul. Toute dose de radioactivité augmente le taux de cancers dans la population. Il existe une radioactivité naturelle comme il existe des cancers

"naturels". Toute dose de radioactivité augmente le nombre de cancers.

### La contamination

On peut se protéger d'une irradiation en s'éloignant de la source. Mais la situation est différente en cas de contamination par des particules radioactives qui sont alors présentes sur la peau, absorbées dans l'air que l'on respire ou dans l'eau et dans les aliments que l'on ingère. Dans ce cas les particules radioactives peuvent s'intégrer dans le fonctionnement du corps humain. L'iode 131 se fixe dans la thyroïde, le césium 137 dans les muscles, le strontium 90 dans les os. Ils peuvent y entraîner des dégâts sur les cellules voisines même si la dose délivrée à l'ensemble du corps est infime.

De plus, dans le cas où des personnes sont contaminées, lorsqu'elles s'éloignent de la source de pollution, elles restent porteuses de la petite source fixée dans leur corps, dans certains cas pour des dizaines d'années.

On comprend alors que la toxicité puisse être importante pour des doses très faibles en termes d'irradiation.

De ce point de vue, la population concernée est énorme.

**L'iode 131** perd la moitié de son activité en 8 jours et 99,9 % en un peu moins de 3 mois. C'est pourquoi on peut se protéger avant une contamination annoncée en saturant la glande thyroïde par de l'iode non radioactif.

**Le césium 137** perd la moitié de son activité en 30 ans et 99,9 % en 300 ans. La durée de vie du **strontium 90** est à peu près identique à celle du césium 137.

En conclusion, les Japonais sont très loin de maîtriser la catastrophe de Fukushima, ses conséquences portent sur de nombreuses générations et concernent au moins la population de tout l'hémisphère nord.

**JEAN-LUC VÉRET**

Président de la Commission nationale Santé d'Europe Écologie Les Verts, médecin de santé publique



MICHÈLE RIVASI s'est rendue en Ukraine du 16 au 19 novembre 2010 pour visiter notamment les hôpitaux d'Ivankov et a obtenu de l'Union Européenne un engagement financier non plus seulement pour la sécurité des installations mais aussi pour la protection des populations. 17 ME ont ainsi été obtenus pour la rénovation des hôpitaux et 4,4 ME pour un centre sur l'environnement et la santé et le suivi pédiatrique des enfants malades. Ce centre aura aussi une entrée alimentation-nutrition avec la production sous serre d'aliments de qualité



Photos Martin Lees

## 25 ANS APRÈS TCHERNOBYL UNE CATASTROPHE PERMANENTE

Alors que le lobby pro-nucléaire est une nouvelle fois atteint par une tragédie, il apparaît important de rappeler que la catastrophe de Tchernobyl n'appartient pas seulement au passé.

En effet, les conséquences sanitaires et environnementales de la catastrophe sont encore ressenties par les populations vivant dans les territoires contaminés. En Biélorussie et en Ukraine, le taux de radioactivité des terres et donc de l'alimentation reste anormalement élevé et les enfants nés après la catastrophe en souffrent.

*Source: Center for History and New media*

**A**fin de faire la lumière sur les conséquences "durables" de cette catastrophe, REBECCA HARMS (vice-présidente du Groupe des Verts-ALE au Parlement européen) et MICHÈLE RIVASI ont convié il y a quelques mois des experts russes, biélorusses et ukrainiens pour qu'ils fassent part aux autorités européennes des résultats de leurs travaux. YURY BANDAZHEUSKI, ALEXEY YABLOKOV, ALEXEY NESTERENKO étaient présents et tous ont largement été impliqués afin de dénoncer tant le scandale de l'irradiation mortelle des Liquidateurs de Tchernobyl que celui des conditions de vie des populations vivant en territoire contaminé. Certains l'ont notamment fait au détriment de leur vie : Vassily Nesterenko, le père d'Alexey, était chargé par exemple de superviser les opérations visant à recouvrir la centrale d'un sarcophage afin d'éviter des conséquences encore plus graves pour l'Europe entière.

Il est donc important de respecter ce devoir de mémoire, en l'honneur de toutes les victimes qui ont empêché le pire et de celles qui, aujourd'hui, ne peuvent toujours pas accéder aux soins nécessaires à leur bonne santé. Notre pensée va en cette date anniversaire vers les ouvriers du nucléaire qui luttent à leur tour au Japon pour éviter que l'accident de Fukushima ne prenne un tour catastrophique.

### Michèle Rivasi a participé les 21 et 22 avril 2011 à Kiev au sommet organisé par l'ONU et l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) lié au 25<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

L'omerta française persiste, puisque les autorités judiciaires s'apprêtent aujourd'hui à blanchir définitivement le professeur PELLERIN (1) pour le mensonge entourant l'impact de Tchernobyl en France. Alors que celui-ci a demandé un non-lieu, le ministère public soutient sa demande et requiert un non-lieu général et une clôture de l'enquête, considérant que les analyses scientifiques ne démontrent aucune conséquence sanitaire et aucun lien avéré entre la contamination radioactive et la recrudescence des cancers de la thyroïde à l'époque.

Les députées européennes Michèle RIVASI et Corinne LEPAGE s'indignent et s'insurgent contre un tel processus :

« Alors même qu'André-Claude LACOSTE – directeur de l'Autorité de Sureté Nucléaire française – reconnaît que les scénarii de risques ont été mal étudiés et que les niveaux de contamination de Tchernobyl servent à justifier l'innocuité des doses actuelles mesurées au Japon, on ne peut qu'être révolté par l'idée d'un non-lieu dans cette affaire d'État.

Il y a dans le cas présent une véritable carence de l'État dans la protection des gens, que ce soit le droit légitime à l'information en cas de risque sanitaire majeur mais aussi concernant la nécessité d'un véritable suivi épidémiologique afin que l'on puisse tirer les leçons sanitaires d'un tel accident. Refuser

de reconnaître les conséquences sanitaires de Tchernobyl, c'est fermer la porte à une investigation qui pourrait sauver des vies à l'avenir.

Il n'y a donc aucune considération pour les victimes dans un tel jugement : c'est une véritable double-peine qu'on leur inflige. En plus d'être affectées durablement par un cancer de la thyroïde, ces victimes n'ont même pas le droit à la reconnaissance du préjudice subi. C'est une honte que l'État s'auto-blanchisse au détriment des droits légitimes des citoyens. Après les nombreux et récurrents scandales politico-financiers, après le scandale du Médiator, on se retrouve dans un nouveau scandale politico-sanitaire qui démontre une fois de plus l'impunité totale dont peuvent bénéficier les protégés de l'État.

Nous invitons vivement la CRIIRAD et l'Association Française des Malades de la Thyroïde à faire appel de ce jugement s'opposant à la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui garantit le droit à l'information et la protection de la santé des citoyens. Ils peuvent et doivent saisir les autorités européennes compétentes en la matière. »

(1) Pour rappel, le professeur Pierre Pellerin fut responsable de la communication officielle des autorités françaises lors du drame de Tchernobyl, puisqu'il était alors directeur du Service Central de protection contre les rayons ionisants (SCPRI).



# ÉTATS GÉNÉRAUX DU NUCLÉAIRE

## le 21 mai 2011 à Paris à la Bellevilloise



Organisés par Michèle Rivasi avec la commission Énergie d'Europe Écologie les Verts, avec une dimension européenne

**THREE MILE ISLAND, TCHERNOBYL, FUKUSHIMA. Ces catastrophes justifient la sortie progressive du nucléaire.**

Une technologie trop risquée (table ronde 1), coûteuse et à laquelle existent des alternatives crédibles et créatrices d'emplois (table ronde 2). Une vision politique volontariste et ambitieuse doit faire corps chez nos partenaires, dans l'objectif d'un débat national sur le nucléaire et la question de sa sortie (table ronde 3) et dans la perspective des échéances de 2012.

### Programme prévisionnel

#### 9H30 : OUVERTURE par CÉCILE DUFLOT (secrétaire nationale d'Europe Écologie les Verts)

##### 10-12H : Table ronde 1 LE RISQUE NUCLÉAIRE animée par Michèle RIVASI

- 1) La sûreté et les accidents  
Bernard LAPONCHE (*polytechnicien et physicien nucléaire*)
- 2) La problématique des déchets (enfouissement, MOX...) et du démantèlement  
Yannick ROUSSELET (*chargé de campagne nucléaire à Greenpeace*)
- 3) La prolifération nucléaire ; la frontière ambiguë et perméable entre nucléaire civil et militaire  
Ben CRAMER (*chercheur, auteur du livre Le nucléaire dans tous ses états*)
- 4) Les conditions de travail : risque et sous traîance  
Yann COCHIN (*responsable du syndicat Sud Énergie*)
- 5) Témoignage d'un représentant d'une ONG japonaise

##### OBJECTIF/CONCLUSION

Le nucléaire est trop risqué, il est indispensable de développer des alternatives énergétiques

##### 14H-16H : Table ronde 2 LE COÛT DU NUCLÉAIRE ET SES ALTERNATIVES ÉNERGÉTIQUES animée par Hélène GASSIN

- 1) Scénario Négawatt  
Thierry SALOMON (*président de l'association Négawatt*)
- 2) L'exemple allemand  
Rebecca HARMS (*députée européenne allemande, co-présidente du groupe Verts/ALE*)
- 3) Sobriété et efficacité énergétique  
Benjamin DESSUS (*ingénieur et économiste, auteur de plusieurs ouvrages sur l'énergie*)
- 4) Quelle politique industrielle intégrée à mettre en œuvre ?  
Pierre RADANNE (*ancien directeur de l'ADEME*)
- 5) ENR et impacts socio-économiques des alternatives (comparé au nucléaire)  
Claude TURMES (*député européen luxembourgeois*)
- 6) Le coût du nucléaire  
Philippe BROUSSSE (*coordinateur du réseau Sortir du Nucléaire*)

##### OBJECTIF/CONCLUSION Donner de la crédibilité au scénario de sortie du nucléaire

##### 16H30-18H30 : Table ronde 3 Échanges avec nos partenaires politiques QUELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET COMMENT ENVISAGER LA SORTIE DU NUCLÉAIRE ? animée par Denis BAUPIN

Introduction : Hervé Kempf (*essayiste*)

Europe Écologie les Verts :  
Cécile DUFLOT

Parti de Gauche :  
Jean Luc MÉLENCHON  
PS : Martine AUBRY  
PCF : Pierre LAURENT

##### OBJECTIF/CONCLUSION Avancer des propositions politiques concrètes



#### 18H30 : CONCLUSION par Michèle RIVASI et les candidats aux primaires d'EELV, Eva JOLY, Nicolas HULOT

<http://www.criirad.org>

Michèle Rivasi [www.michele-rivasi.eu](http://www.michele-rivasi.eu)  
[michele.rivasi@europarl.europa.eu](mailto:michele.rivasi@europarl.europa.eu)

**BRUXELLES :** David DRUI, Maxence LAYET  
Parlement européen - Bât. ASP 08G309 - rue Wiertz 60  
B-1047 Bruxelles / +(32) 2 284 53 97

**VALENCE :** Justine ARNAUD / 06 37 15 76 56  
9, rue du Champ de Mars 26 000 Valence : 04 75 60 32 90

**MARSEILLE :** Sébastien BARLES / 06 75 00 63 31  
5, rue des 3 Frères Barthélémy 13006 Marseille

##### OURS

DIRECTRICE de la publication :  
Michèle RIVASI  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
Sébastien BARLES  
COMITÉ DE RÉDACTION :  
Justine ARNAUD,  
David DRUI,  
Maxence LAYET,  
Damien ZVARNIK  
CONCEPTION-RÉALISATION :  
Sylvie RIVOIRE-BRANDAO  
REPROGRAPHIE :  
Imprimerie ESMENJAUD



Les Verts | Alliance Libre Européenne  
au Parlement européen